

Régimes gouvernementaux payés par l'employeur - 2008

Fonds des services en santé (FSS/RAMQ) 4,26% du salaire;

www.ramq.gouv.qc.ca

Commission de la santé-sécurité du travail (CSST) 1,55% du salaire;

maximum assurable de 59 000\$; offre prestations en cas de maladie professionnelles, d'accident du travail; ré affectation ou retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite

www.csst.qc.ca

Régie des rentes du Québec (RRQ) 4,95% du salaire;

maximum assurable de 43 700\$; offre rentes d'invalidité, rentes de conjoint survivant, rentes d'orphelin, prestations de décès et rentes de retraite

www.rrq.gouv.qc.ca

Assurance-emploi (DRHC) 1,95% du salaire;

maximum assurable de 40 000\$; offre prestations en cas de perte d'emploi

www.hrdc-drhc.qc.ca

Normes du travail (LNT) 0,08% du salaire;

www.cnt.gouv.qc.ca

Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) 0,63% du salaire;

maximum assurable de 59 000\$; offre prestations pour les nouveaux parents : adoption, maternité, paternité

www.rqap.gouv.qc.ca